

Bilan



Copie certifiée conforme à l'original

Signé par Amandine RUFFINI
Le 02/07/2025

ID: tx_Ao16X59QDEBg

Signed with
Universign

Bilan actif

		31/08/2024			31/08/2023
		Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, ...				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel, ...	84 661	77 255	7 406	5 282
	Autres immobilisations corporelles	663 391	575 199	88 192	92 392
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	14 016		14 016	13 363
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)		762 069	652 454	109 615	111 037
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières				
	En-cours de production				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes	6 225		6 225	
	CRÉANCES				
	Créances clients et comptes rattachés	39 400		39 400	120
	Autres créances	155 664		155 664	220 245
	Capital souscrit appelé non versé				
	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres et instruments de trésorerie				
	DISPONIBILITÉS	146 331		146 331	55 822
	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	2 093		2 093	793
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)		349 713		349 713	276 980
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)					
Primes de remboursement des obligations (V)					
Écarts de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)		1 111 781	652 454	459 328	388 017

Bilan passif

		31/08/2024	31/08/2023
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital	3 000	3 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Écarts de réévaluation		
	Écarts d'équivalence		
	RÉSERVES		
	Réserve légale	300	300
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Réserves indisponibles		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	38	27
	Résultat de l'exercice	127 390	113 011
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		130 728	116 338
AUTRES F.P.	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)			
PROV.	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)			
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	843	10 894
	Emprunts et dettes financières diverses	59 662	56 832
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 542	68 029
	Dettes fiscales et sociales	47 140	28 623
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	197 412	107 300
	Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)		328 599	271 679
Écarts de conversion passif (IV)			
TOTAL PASSIF (I+I BIS+II+III+IV)		459 328	388 017

A 2 PAS
Société à responsabilité limitée
Au capital de 3 000 euros
Siège social : 48 avenue du Général Leclerc - 78230 LE PECQ
753 114 123 RCS VERSAILLES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 28 février 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 août 2024

DEUXIEME DÉCISION

L'Associée Unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2024 s'élevant à **127 390 euros** de la manière suivante :

Origine

Résultat bénéficiaire de l'exercice	127 390 euros
-------------------------------------	---------------

Affectation

A titre de dividende global à l'Associée Unique	127 000 euros
Soit 4,23 euros par part	

Le solde	390 euros
----------	-----------

En totalité au compte « **report à nouveau** » qui s'élève ainsi à 428 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2024 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 127 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement avant le 31 mai 2025.

Conformément à la loi, l'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice clos le 31 décembre 2021 :

34 000 euros, soit 1,13 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 34 000 euros

- Exercice clos le 31 août 2022 :

69 300 euros, soit 2,31 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 69 300 euros

- Exercice clos le 31 août 2023 :

113 000, soit 3,77 euros par titre

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 113 000 euros

***Certifié conforme
La Gérance***